

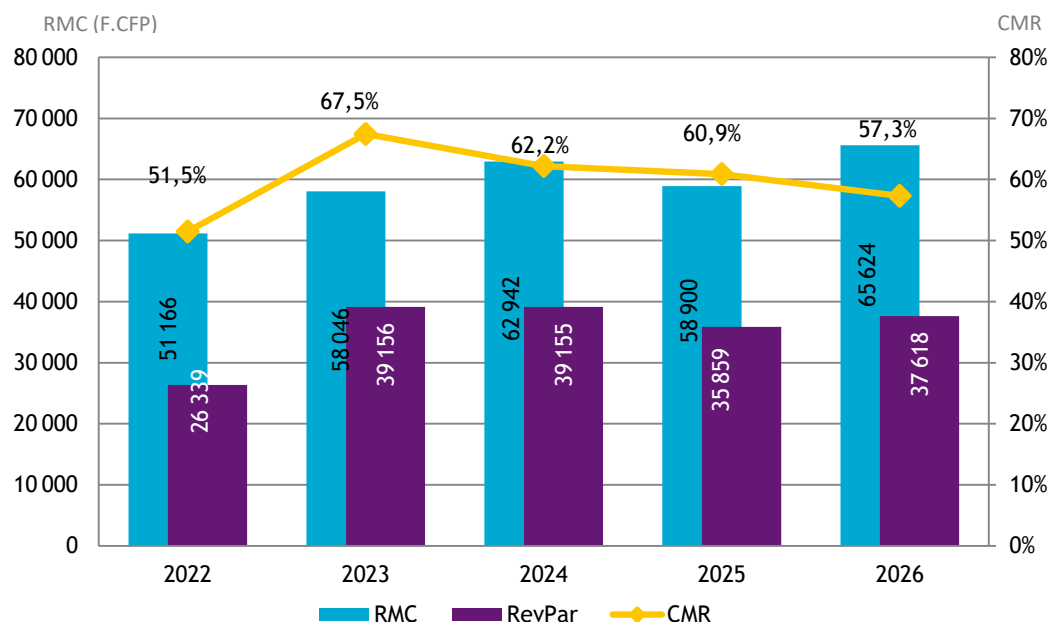
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE

En avril 2026, 44 établissements de l'hôtellerie internationale sont ouverts et proposent 75 421 chambres à la location (- 7,1 % sur un an en raison de la fermeture temporaire d'hôtels dans l'archipel de la société). Les ventes dans les hôtels internationaux diminuent de 14,1 % par rapport à avril 2025. Cette contraction s'explique par les baisses du nombre de chambres louées à destination de tous les marchés comme les marchés d'Amérique du Nord (- 19,3 %) et de la Polynésie française (- 24,5 %), qui contribuent respectivement pour - 8,5 points et - 2,4 points à l'évolution annuelle.

Le coefficient moyen de remplissage (CMR) diminue ainsi de 5,5 points sur un an à 66,3 % en avril 2026. Le revenu moyen par chambre louée (RMC) progresse de 10 % sur la même période et s'élève à 73 721 F.CFP, permettant une légère hausse du revenu moyen par chambre disponible (RevPar), qui augmente de 2 % à 48 899 F.CFP.

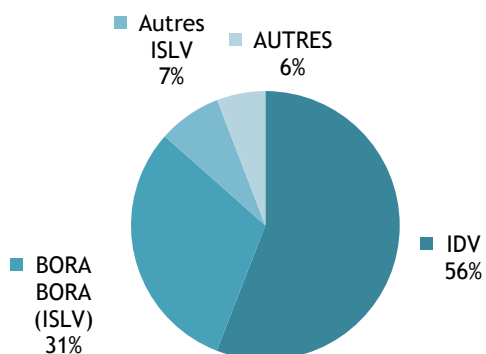
En cumul depuis le début de l'année, le CMR s'établit à 57,3 %, soit une baisse de 3,0 points sur un an.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

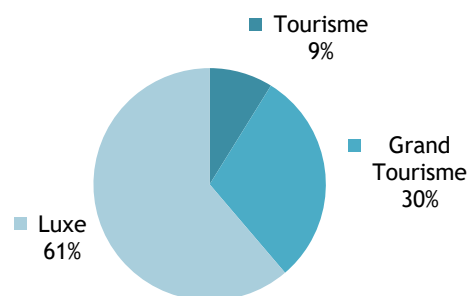


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 75 421 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



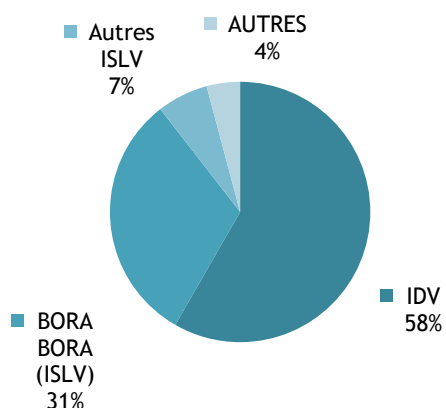
RÉPARTITION PAR CLASSE



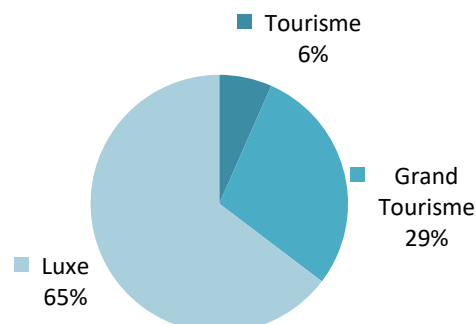
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 49 176 CHAMBRES LOUÉES

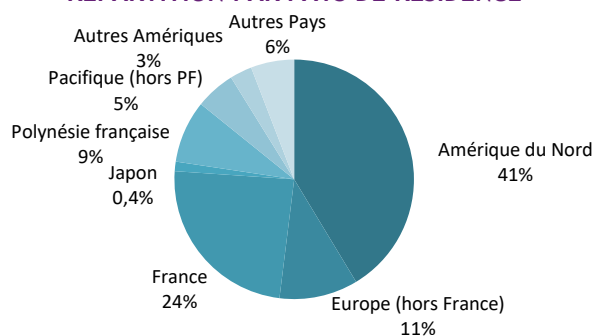
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		AVR-25	JANV-26	FÉVR-26	MARS-26	AVR-26	VARIATION 2026/2025
	Unité:	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		32 094	20 838	20 866	26 397	29 444	-8,3%
	Tourisme	2 998	1 277	1 271	2 434	3 101	3,4%
	Grand Tourisme	11 798	5 172	5 298	6 513	8 379	-29,0%
	Luxe	17 298	14 389	14 297	17 450	17 964	3,9%
ISLV		23 973	11 083	11 680	16 195	18 534	-22,7%
	Tourisme	313	79	56	119	210	-32,9%
	Grand Tourisme	5 597	2 203	2 478	3 661	5 167	-7,7%
	Luxe	18 063	8 801	9 146	12 415	13 157	-27,2%
AUTRES Subdivisions		2 199	1 453	1 220	1 680	2 048	-6,9%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	845	493	361	503	816	-3,4%
	Luxe	1 354	960	859	1 177	1 232	-9,0%
TOTAL		58 266	33 374	33 766	44 272	50 026	-14,1%
	TOTAL Tourisme	3 311	1 356	1 327	2 553	3 311	0,0%
	TOTAL Grand Tourisme	18 240	7 868	8 137	10 677	14 362	-21,3%
	TOTAL Luxe	36 715	24 150	24 302	31 042	32 353	-11,9%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

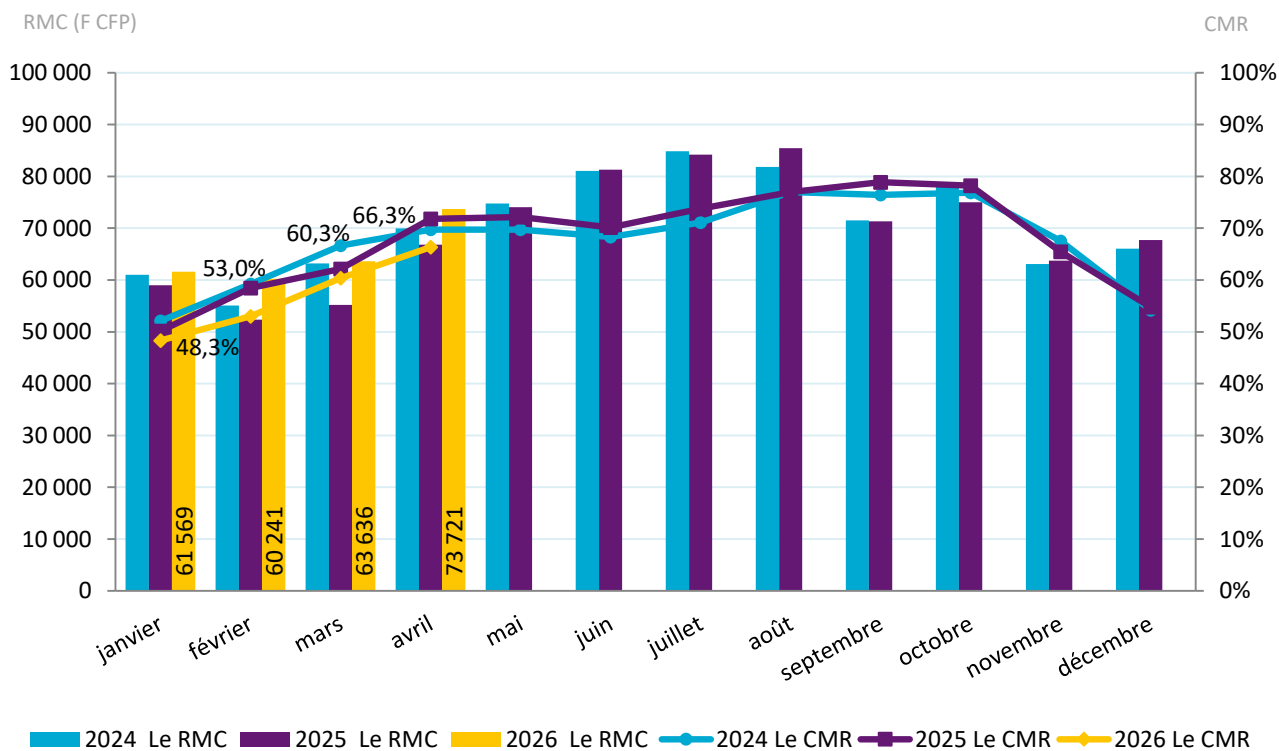
INDICATEURS DE GESTION D'AVRIL 2026

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 73 721 F.CFP

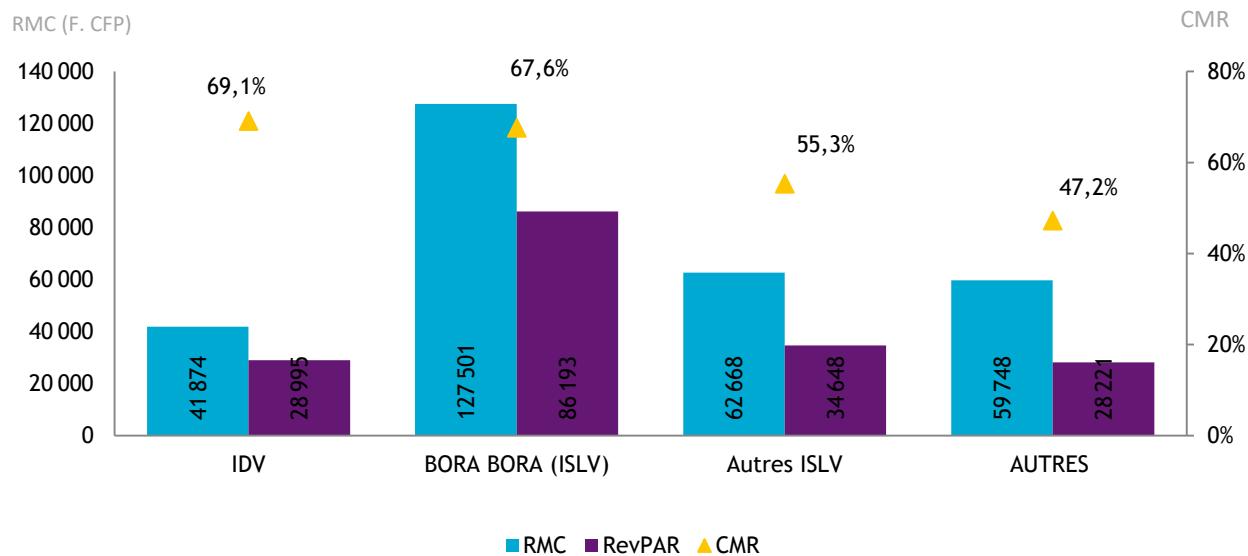
Revenu moyen par chambre disponible : 48 899 F.CFP

Coefficient moyen de remplissage : 66,3%



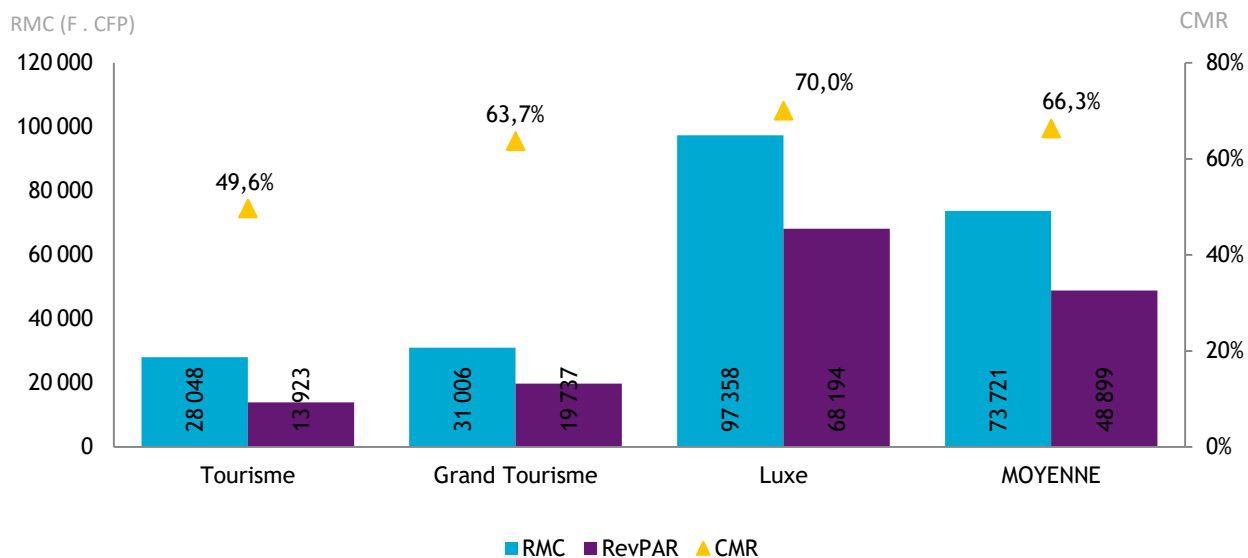
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière : L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de l'ensemble des hôtels internationaux de Polynésie française, référencés dans la liste des hébergements internationaux du service du tourisme, soit 45 établissements offrant 2 771 chambres/bungalows au 31 Janvier 2024. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur, l'état d'ouverture, l'origine géographique des clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette liée uniquement à l'hébergement. L'ISPF assure l'exhaustivité de la collecte de données ainsi que de leur cohérence.

Le service du tourisme : Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc. Il gère entre autre les répertoires concernant l'offre en hébergement touristique.